

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Monsieur
Grégory Devaud
Président du Grand Conseil
Place du Château 6
1014 Lausanne

Réf. : CS/15022039

Lausanne, le 7 juin 2017

Détermination Jacques Perrin sur la réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Alette Rey-Marion - Casernes militaires de Valacrêt chapitre 2 (16_INT_578)

Monsieur le Président,

Par la présente, le Conseil d'Etat donne suite à la détermination mentionnée en titre, dont le texte est le suivant :

« Au vu de la réponse faite à l'interpellation Alette Rey-Marion sur le point de l'avenir de la caserne de Valacrêt à Moudon et du débat de ce jour, le Grand Conseil invite le Conseil d'Etat à collaborer avec les communes de Moudon et Syens dans la perspective de négociations avec le DDPS afin de s'accorder sur les objectifs et d'informer le Parlement vaudois sur les résultats obtenus. »

Le Conseil d'Etat est pleinement conscient d'une part de l'importance de la place d'armes de Moudon et, d'autre part, de la nécessité de collaborer intensivement avec les communes de Moudon et Syens dans la suite du dossier.

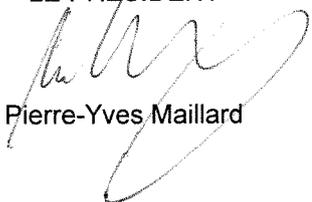
Dans le cadre de la récente procédure de consultation sur le plan sectoriel de l'Armée (février 2017), le Conseil d'Etat a réaffirmé sa ferme opposition à la fermeture de cette place d'armes. En outre, il a à nouveau exprimé son intérêt en vue d'acquiescer tout ou partie de cette infrastructure, dans l'hypothèse où Armasuisse maintenait sa décision de fermeture. Pour le surplus, dans le cadre des différents échanges entre le Département des institutions et de la sécurité et le commandement de l'Armée, il est apparu que si fermeture il y a, celle-ci n'interviendrait pas avant 2025.

En conclusion, le Conseil d'Etat entend agir en pleine concertation avec toutes les parties intéressées, dont les communes susmentionnées qu'il rencontrera, par l'entremise du CDECS Philippe Leuba et de la CDIS Béatrice Métraux

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LE PRESIDENT


Pierre-Yves Maillard

LE CHANCELIER


Vincent Grandjean